

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absente excusée : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

9 – Frais de scolarité

Par délibération du 06 décembre 2022, la commune de Chamarandes – Choignes a décidé à l'unanimité les prix suivants pour la scolarisation des élèves de Verbiesles pour l'année scolaire 2023-2024 :

- 130,00 € par enfant

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour le règlement.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 23 février 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

